



Procédure pour les demandes d'urbanisme en ligne sur la plateforme Cart@DS

Depuis le 1er janvier 2022, les démarches d'urbanisme peuvent s'effectuer directement en ligne, comme les certificats d'urbanisme, déclarations de travaux, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir.

Simple, rapide, sécurisée, gratuite et accessible à tous, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Laissez-vous guider !

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Il est toujours possible de déposer les dossiers sous format papier au guichet des communes.

Pour vous aider dans l'identification de la réglementation en vigueur, n'hésitez pas à appeler votre commune qui pourra vous renseigner.

Rendez-vous directement sur le site :

<https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>

Les étapes :

- **Déposez votre demande en ligne**

1 - Créer un compte

Ou connecter vous à votre compte si vous en posséder un.

Guichet unique
Autorisations & foncier

Connexion ou création de
votre espace

Usager

Email

Mot de passe

Connexion

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Créer un compte Usager / Partenaire.

2 – Remplir le formulaire d'inscription

Formulaire d'inscription

i Information

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

Vos données de connexion

Adresse email*

Confirmation de l'adresse email*

Mot de passe*

Confirmation du mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 5 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre.

Vos coordonnées

Vous êtes

Un particulier Une personne morale

Civilité*

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Commune de naissance*

Code département de naissance

Pays de naissance

N°

Extension

Adresse*

Lieu-dit

Boite postale

Cedex

Code postal*

Commune*

Téléphone*

Validation

8 - 1 = ?



Résultat du calcul

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#).

Retour

Valider

3 – Déposer votre dossier

The screenshot shows a web interface for submitting a dossier. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Déposer' (highlighted with a red box), 'Brouillons', 'Terminés', and 'Mes échanges (0)'. Below this is a progress bar with four steps: 1. Type de la demande, 2. Description du projet, 3. Pièces du dossier, and 4. Récapitulatif. The main content area shows a form titled 'Type de la demande' with four dropdown menus: 'Commune*', 'Type de dossier*', 'Numéro du Cerfa*', and 'Objet de la demande*'. A 'Valider' button is at the bottom.

- Suivre l'ensemble de la procédure et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Préparez vos pièces sous format numérique d'une taille maximum de 25 Mo par document.

Les extensions de format de fichier acceptées sont : *.pdf, *.jpg, *.png.

- **Suivez votre dossier**

En vous connectant, vous suivez l'avancée de votre demande jusqu'à la décision prise par l'administration.

- **Déclarez votre chantier**

Vous déclarez en ligne l'ouverture de votre chantier et l'achèvement et la conformité des travaux.